



A M. Franck Desroches  
Directeur Général

Alliance Française Paris IDF

101, Boulevard Raspail

75006 Paris

Paris, le 17 février 2021

**Objet :** information relative à l'exercice du droit de grève des salariés sur site et en télétravail de l'Alliance Française Paris Ile de France située au 101 Boulevard Raspail 75006 Paris, le mercredi 17 février 2021 à partir de 08 heures – satisfaction des revendications relatives au refus du plan de restructuration, à l'insuffisance du PSE et en faveur de la mise en place d'un accord d'activité partielle de longue durée.

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre du droit de grève dont l'exercice est ouvert aux salariés, qu'ils soient ou non représentants d'organisations syndicales de salariés, nous vous informons, au titre des articles L. 2511-1 du Code du travail, que les salariés de l'Alliance Française Paris Ile de France du site du 101, Boulevard Raspail 75006 sont appelés à cesser collectivement et de manière concertée leur travail ce mercredi 17 février 2021, à partir de 08 heures.

Nous vous rappelons que les salariés ou leur organisation syndicale d'affiliation ne sont pas tenus de respecter un préavis de grève.

La grève prendra la forme de cessation complète de travail à l'horaire indiqué par chaque gréviste.

Ce mouvement de grève a pour motif et justification l'expression d'un profond désaccord des salariés et de leurs représentants, le refus du plan de restructuration, l'insuffisance des mesures alternatives et d'accompagnement ou de reclassement proposées dans le cadre de la négociation du plan de sauvegarde de l'entreprise. Il a également pour revendication la mise en place d'un accord d'activité partielle de longue durée permettant de construire un projet stratégique pour l'Association, nécessaire pour assurer sa pérennité.

En vous remerciant de votre attention.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

Ivana Vasiljevic  
RSS du SUNDEP Solidaires  
SUD enseignement privé